

COMITE SYNDICAL DE SECHEMAILLES

Du 11 avril 2023

Mairie de Meymac

L'an deux mille vingt –trois,

Le onze avril à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 3 avril 2023

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Dominique LIEBERT, Régis HOUBIGAND, Christian LEFRANCOIS, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE,

Avait donné procuration : Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS

Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Jean-Pierre SAUGERAS

Ordre du jour

1. Validation du procès-verbal de la séance du 22 février 2023

ADOPTE A L'UNANIMITE

2. Compte de Gestion 2022

Le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur n'appelle pas d'observation

ADOPTE A L'UNANIMITE

3. Compte administratif 2022

Le Conseil Syndical approuve le compte administratif dressé pour l'année 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. Affectation du résultat 2022

Le comité syndical décide d'affecter le résultat par un crédit au 1068 sur le BP 2023 de 62 205.18 € et un report de 90 542.12 € au 002

ADOPTE A L'UNANIMITE

5. Budget primitif 2023

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. Participation financière des communes

Le Syndicat fixe la participation des communes-membres à 160 000 € pour 2023 (144 000 € pour Meymac et 16 000 € pour Ambrugeat)

ADOPTE A L'UNANIMITE

7. Convention avec SDIS 19 - mise à disposition d'agents employés à la sécurité des baignades

Le Syndicat conventionne avec le SDIS 19 pour la mise à disposition de deux agents employés à la surveillance des baignades, été 2023

ADOPTE A L'UNANIMITE

8. Emploi saisonnier 2023

Le Syndicat décide de créer un emploi non permanent pour les mois de juin, juillet et août 2023, au grade d'adjoint technique

ADOPTE A L'UNANIMITE

